

Séance 46

De l'assurance des mobilités à la mobilisation des assureurs : le cas du véhicule autonome aux Etats-Unis

16 février 2023

Présentation

Les promoteurs du véhicule autonome le prédisent : à terme, l'intelligence artificielle permettra d'éradiquer les accidents, en éliminant purement et simplement le facteur humain de l'activité de conduite. Il ne sera plus question d'alcool au volant, ni d'excès de vitesse ou encore d'inattention. Comment les assureurs appréhendent-ils cette révolution annoncée, interrogeant in fine l'utilité même de l'assurance automobile ? Nous proposons de l'analyser au prisme d'une mobilisation de l'industrie en cours aux Etats-Unis.

Initiée peu avant le dernier confinement, notre enquête se fonde pour l'heure sur une soixantaine d'entretiens menés des deux côtés de l'Atlantique. Elle révèle un développement d'études actuarielles insistant non seulement sur la réduction possible de certains risques, mais aussi sur l'émergence potentielle de nouveaux problèmes, sériels notamment, liés au déploiement de véhicules connectés. Incidemment, elle témoigne d'une revendication de défense des métiers de l'assurance, au moment où des industriels du secteur automobile et des nouvelles technologies envisagent de se changer eux-mêmes en assureurs pour leurs clients actuels et futurs, à l'image de Tesla en Californie, au Texas ou dans l'Illinois.

A travers le cas d'école du véhicule autonome, l'analyse dévoile en résumé une forme de mobilisation forcée face aux porteurs de l'innovation technologique. Elle met en lumière des contraintes inattendues pour un secteur ne disposant plus des capacités d'étude et de recherche qui le caractérisaient au siècle dernier, tout en témoignant de ressources nouvelles à disposition de certains assureurs allant jusqu'à se faire entrepreneurs de causes politiques et sociales.

Intervenant :

Stève Bernardin est maître de conférences à l'Université Gustave Eiffel (LATTTS, UMR 8134) et chercheur associé à la chaire PARI.

*

La chaire PARI (programme sur l'appréhension des risques et des incertitudes), portée par l'ENSAE et Sciences Po, a pour objectif d'identifier et comprendre (i) le champ de pertinence de nos outils d'appréhension des risques, et (ii) leurs conditions d'émergence et d'utilisation. Créée début 2015, elle organise un séminaire de recherche mensuel de 2h pour présenter et échanger autour de ses travaux et des thématiques connexes. Le deuxième cycle de la chaire porte sur les enjeux du big data pour l'assurance.